

DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE
Commune de PENTA DI CASINCA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois le treize décembre à 18h00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de FOLELLI, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (12) : CASTELLI Yannick, CERVETTI Michel, FINIDORI Jean Pierre, GANDOIN Sylviane, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LEPORATI Maryline, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SAMARTINI Jean-Felix, SOULLARD Patricia SOULLARD Sylvie.

Absents (11) : ANGELINI Nathalie, CASANOVA Gérard, CERANI Rachel, FRANCESCHI Jean Marc, GERONIMI Vital, LIMONGI André, MATTEI Dominique, MARTZOLFF Myriam, PACO dos SANTOS Sandrine, RAFFALLI Muriel, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (3) : ANGELINI Nathalie donne pouvoir à CASTELLI Yannick
CASANOVA Gérard donne pouvoir à GANDOIN Sylviane
RAFFALLI Muriel donne pouvoir à HOURTOLOU Marguerite

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 15	Séance du 13 décembre 2023	Convocation le 07 décembre 2023
---------------------------------	------------------------	--	----------------------------	---------------------------------

Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00

Objet – Budget principal, Décision Modificative n°7 (DM 7)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu d'effectuer la DM 7 afin de régulariser le montant des subventions à inscrire au Budget Principal 2023 en fonction des récentes recherches de financements effectuées.

Où l'exposé du maire, après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide de modifier le budget principal comme suit:

Investissement	
Dépenses	
2181 Installations générales, agencements...	+ 45 794,01€
Total dépenses : + 45 794,01 €	
Recettes	
1321 Etat	+ 45 794,01 €
Total recettes : + 45 794,01 €	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 13 décembre 2023

Le Maire
Yannick CASTELLI

